



COMMUNIQUÉ



Une victoire pour les communautés inuites du Nunavik !

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, 21 novembre 2024 – Sylvie Bérubé, députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, est heureuse d'annoncer qu'à la suite de son intervention auprès du ministre fédéral, les communautés inuites du Nunavik recevront une compensation financière ainsi que des excuses officielles du gouvernement fédéral. Depuis plusieurs décennies, ces communautés réclament la reconnaissance des torts causés par l'abattage systématique des chiens de traîneaux au Nunavik entre les années 1950 et 1960.

C'est en février 2024, lorsque Mme Bérubé est allée au Nunavik, elle a fait la rencontre avec le Chef Pita Aatami, président de la Société Makivik. Ce dernier lui a expliqué qu'ils ont perdu leur mobilité, leur mode de vie, la possibilité d'aller chasser sur leurs terres. M Aatami a mentionné que les chiens de traîneaux ramenaient toujours les chasseurs à la maison malgré l'immensité de leur territoire et peu importe les conditions météorologiques. Les chiens jouaient un rôle essentiel dans la vie des Nunavimmiuts, sans eux, les chasseurs ne pouvaient plus capturer de gibier, les privant de leurs revenus. C'est à son retour à Ottawa que Mme Bérubé a pris ce dossier en main afin que le gouvernement fédéral fasse des excuses officielles et offre une compensation financière comme ils l'ont fait dans le dossier au Nunavut.

« Cet événement tragique a profondément marqué les communautés inuites, non seulement en détruisant un élément central de leur mode de vie traditionnel, mais aussi en portant atteinte à leur identité culturelle et à leur autonomie. Les excuses et la compensation financière représentent un pas vers la réconciliation et la justice pour ces populations, » affirme Sylvie Bérubé.

Les chiens de traîneaux, essentiels pour le transport, la chasse et les liens sociaux dans les communautés nordiques, ont été abattus dans des circonstances qui demeurent aujourd'hui une source de douleur et de controverse. Ce geste, justifié à l'époque par des motifs de santé publique et de modernisation, a en réalité engendré des bouleversements culturels, économiques et sociaux majeurs.

« Il faut souligner l'importance du rôle des organismes communautaires inuits qui ont persisté dans leur quête de réparation. Je salue le courage et la résilience des communautés qui ont porté cette demande avec dignité malgré les blessures infligées. En tant que députée, je suis fière d'avoir pu contribuer à ce moment significatif en mettant de l'avant leurs revendications auprès du gouvernement fédéral, » stipule Mme Bérubé.

« Je souhaite également que ce geste s'inscrive dans une démarche plus large de reconnaissance des injustices passées envers les peuples des Premières Nations et Inuits. Je vais continuer de travailler pour que les mesures prises par le gouvernement soient suivies d'actions concrètes et respectueuses des besoins exprimés par les communautés de ma circonscription, » conclut la députée bloquiste, Sylvie Bérubé.

– 30 –

Source :

Mélanie Matte

Adjointe et conseillère aux communications

Bureau de Sylvie Bérubé, députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

melanie.matte.301@parl.gc.ca 819-856-0740